WANNEHAIN

INFORMATIONS HABITANTS

Mairie - 26 place de la Mairie 59830 WANNEHAIN - Tel. 03 20 84 51 16
Mail : Mairie@wannehain.net - www.wannehain.fr
Directeur de publication : Jean-Luc Lefebvre

Décembre 2026

Recensement de la population 2027

En 2027, la commune de Wannehain réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 21 janvier au 20 février 2027.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.
Puis, un agent recenseur, employé par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.
Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.
Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 27 janvier 2027, contactez la commune au 03 20 84 51 16.

Les agents recenseurs



Christel Foucart



Stephanie Dupont

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à nos deux agentes recenseuses, Stéphanie et Christel, qui viendront prochainement à votre rencontre.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Mairie de Wannehain,
26 place de la Mairie
59830 Wannehain
Tel : 03 20 84 51 16

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site ***recensement.gouv.fr***



La municipalité a le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 24 janvier à 11h00, à la Grange Odette.

Ce moment convivial sera l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de partager ensemble un moment de convivialité à l'occasion de cette nouvelle année.

Nous serons heureux de vous accueillir nombreux !

CALENDRIER ESTERRA

Nous informons les habitants de la commune que les agents de collecte des déchets passeront prochainement à votre domicile afin de vous proposer leur traditionnel calendrier.
Cette visite aura lieu entre le 1er novembre 2026 et le 31 janvier 2027.
Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil et rappelons que l'achat du calendrier reste entièrement libre et facultatif.

Merci pour votre compréhension et votre générosité !
Les agents sont :
M. Delos Albert, M. Delos Aymeric, M. Mazingue Florient, Hevin Fabio.






BENNE À VÉGÉTAUX



La benne des déchets végétaux sera absente durant les prochaines semaines à partir du 22 novembre.
La date de retour vous sera communiquée dans la lettre d'informations mensuelle.

NOS AMIS LES CHIENS : RESPECTONS LE VOISINAGE ET LA PROPRETÉ DE NOTRE COMMUNE !

Avoir un chien implique des responsabilités, notamment celle de **respecter la tranquillité et la propreté de notre cadre de vie.**

Nous souhaitons rappeler à l'ensemble des propriétaires de chiens que **leurs animaux ne doivent pas faire leurs besoins sur les propriétés privées, dans les cours, les jardins ou devant les habitations des voisins.**

Chaque propriétaire est responsable de son animal et de son comportement. Il lui appartient donc de veiller à ce que son chien ne cause aucune gêne ou nuisance au voisinage et de ramasser systématiquement ses déjections lors des promenades.

Le respect de ces règles relève du civisme et du savoir-vivre ensemble.

Préservons les relations de bon voisinage et gardons notre commune propre : le respect des autres commence par de petits gestes du quotidien !

COLLECTES DES DÉCHETS 2026

Ordures ménagères

Vendredi 4 et 18 Décembre
Sortir le bac la veille ou le matin avant 6h





Les encombrants

Collecte à domicile une fois par an.
Uniquement sur rendez-vous au 03 20 84 88 65

Déchets alimentaires

Le vendredi
chaque semaine
Sortir le bac la veille ou le matin avant 6h.
Pas de déchets verts à côté du bac. les déchets ne doivent pas dépasser du bac




Emballages et papiers

Le vendredi
chaque semaine
Sortir le bac la veille ou le matin avant 6h.

Les déchets ne doivent pas dépasser du bac



Déchetteries

Le pass'déchetteries est obligatoire pour accéder aux déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries.
Demandez votre carte en ligne sur pevelecarembault.ecocito.com

MODIFICATION DES HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, les permanences seront exceptionnellement avancées aux dates suivantes :

Jeudi 24 décembre 2026, de 10h à 12h
Jeudi 31 décembre 2026, de 10h à 12h

La mairie sera fermée les jeudis 24 et 31 après-midi ainsi que les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

CRÈCHE LES JEUNES POUSSES

Dès janvier, une place disponible à la crèche les mercredis, jeudis et vendredis.
Les inscriptions pour la rentrée 2027-2028 sont ouvertes et des places seront disponibles pour la rentrée 2027-2028.
Contact par mail: jeunes.pousses@outlook.fr

DISPOSITIF MOBILITÉ PEVELE CAREMBAULT



Avec la flambée de l'essence, prenez le bus !

Avec la flambée du prix d'essence à la pompe, les élus de Pévèle Carembault ont décidé de réagir afin d'aider les habitants du territoire dans leurs déplacements du quotidien.

A partir du lundi 2 novembre à 9h, la Communauté de communes met en place un nouveau dispositif qui comprend :
• la prise en charge du coût de création de la carte Pass Pass
• le chargement de 10 tickets unitaires classiques ou intégrés pour se déplacer en bus .

Pour en bénéficier, les habitants du territoire doivent :
• posséder une carte Pass Pass nominative. Si ce n'est pas le cas, il faut réaliser une demande de création.
• remplir un formulaire de demande sur le site demarches.pevelecarembault.fr, dans la rubrique « Mobilité » (ouverture à partir du 2 novembre à 9h).

Les documents à prévoir : une copie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois
Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet : pevelecarembault.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



5 millions de sapins ont été achetés en 2025; la comparaison naturel ou artificiel selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie):
Un sapin artificiel doit être conservé au moins 20 ans pour limiter son impact lors de sa fabrication et de sa déperdition, alors qu'il est remplacé tous les 3 ans en moyenne.(ADEME)
Un sapin naturel, acheté trop tôt perd ses aiguilles, son principal défaut: incinéré, il relâche le carbone et les éventuelles pesticides dans l'atmosphère et les résines et résineux ne font pas bon ménage avec les conduits de cheminée ou de poêle d'où l'importance du recyclage dans les différents points de collecte.

Les conseils pour qu'un sapin naturel dure:
-L'acheter début décembre au moins
-Choisir un réservoir à eau
-Raccourcir le tronc de 2 à 3 cm avant la mise à l'eau pour réouvrir les canaux de sève
-Un sapin en pot avec ses racines peut être replanté à condition de le garder peu de temps à l'intérieur et de le sortir progressivement

Le Sapin est un être vivant, ne l'oublions pas

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE-NOËL



Ho, ho, ho !

Courant décembre, la boîte aux lettres du Père Noël sera de nouveau installée devant la mairie !

Tous les enfants sont invités à y déposer leur lettre, leurs souhaits et leurs jolis dessins afin que le Père Noël puisse les découvrir avant sa grande tournée.

N'oubliez pas d'indiquer votre prénom, votre nom et votre adresse pour recevoir une réponse du Père Noël !

À vos crayons, les enfants ! Le Père Noël a hâte de vous lire !

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

Samedi 5 décembre

TELETHON À WANNEHAIN

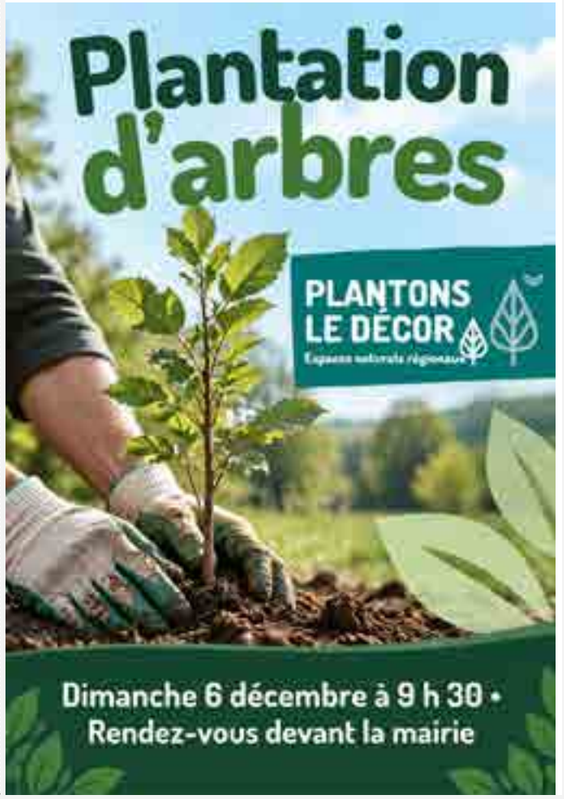








Dimanche 6 décembre





Du 1er au 12 décembre

TROC CADEAUX

Cette année, pour Noël, le Comptoir vous propose, en collaboration avec l'APE, un troc cadeaux !

C'est quoi l'idée ? Proposer des petits cadeaux d'occasion, en très bon état ou neufs, des objets qui vous encombrent et qui pourraient faire le bonheur de certains à Noël (livres, bougies, jouets, jeux ..). Vous donnez, vous prenez.

Et concrètement ?

Il vous sera possible de déposer vos dons, soit en mairie soit dans le hall du bâtiment périscolaire entre le 01/12 et le 11/12.

Vous retrouverez ensuite un stand dédié lors du marché de Noël proposé par l'APE le samedi 12/12 de 10h à 18h.

Un objet vous plait ? Vous le prenez !

Vous avez oublié de déposer vos dons ? Pas d'inquiétude, il sera toujours possible de le faire le jour J.

Vous n'avez rien à donner ?

Vous pourrez aussi bien prendre un objet qui vous intéresse.



Jeudi 10 Décembre

MARCHE AUTOUR DE WANNEHAIN

à partir de 9h30

Face à la Mairie

Municipalité

Samedi 12 décembre

REPAIR CAFÉ

9h à 12h

Grange - Wannehain

Le comptoir de la Pévèle

Samedi 12 décembre

DÉFILÉ DE VOITURES LUMINEUSES



à partir de 18h30

Face à la Mairie

Les titines qui brillent

Une collecte sera organisée au profit des enfants hospitalisés ainsi que des personnes résidant en maisons de retraite

Samedi 12 décembre

FEU D'ARTIFICE



à partir de 21h

Face à la Mairie

La municipalité

Jeudi 17 Décembre

CONSEIL MUNICIPAL

à 20h

Mairie

Vendredi 18 Décembre

ACHATS GROUPÉS DE PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

Salle du Foyer associatif

Le Comptoir de la Pévèle

Monsieur le Maire, l'ensemble du Conseil municipal, le Conseil municipal des jeunes ainsi que le personnel communal vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.
Que cette période festive soit remplie de joie, de bonheur, de partage et de précieux moments auprès de vos proches.

Très belles fêtes à toutes et à tous !





